

Compte-rendu de la réunion de Bureau du 29 août 2024

Lebureau s'est réuni le 29 août 2024 en présence de Marie-Françoise Benouahab, Monique et Gérard Ricciardi, Christiane et Gilles Mannarini, Daniel Fabre, Christian Guardiola, Christian Juez et Jacqueline David ;François Gasiglia est excusé.

1/ programme du mois de SEPTMBRE 2024 :

- <u>randonnées</u>:

Mardi 10	Daniel	Lac Nègre	12 km 720 m
Mardi 17	François	Lacs Bessons	11 km 300 967 m
Mardi 24	Christian (pirate)	Rando douce le long de la Brague au départ des Tamaris	

- marches nordiques

14 : camp Soubran	21 : Sainte Thècle
28 : la Condamine par Aspremont	

2/ programme du mois de d'OCTOBRE 2024 :

- Randonnées

Mardi 1er	Daniel	Vacherie d'Anduebis	12 km
		Colmiane	560 m
Mardi 8	Gilles	Rando douce	
		A définir	
Mardi 15	François	A définir	
Mardi 22	Monique Gérard	Le grand palier à	9 km
	·	Lieuche	480 m
Mardi 29	Christian Juez	A définir	

Marches nordiques et douces

05 : saint Blaise	12 : l'Estéron	
19 : l'Arpasse	26 : Vaugrenier (avec repas)	



3/SEJOUR A MONTGENEVRE et PREVISIONS DE SEJOUR pour 2025

Pas de changement quant au nombre de participants pour Montgenèvre ; Le départ est fixé à 9 heures au parking habituel.

Marie-Françoise pense que la 1^{ere} semaine de septembre ne convient pas aux adhérents et qu'il faut en changer.

Pour le séjour d'hiver une semaine (du 1^{er} au 8 février 2025) sera proposée au VTF de Super Sauze pour du ski, ski de fond et randonnées raquettes.

Gilles doit se renseigner sur la possibilité d'un mini-séjour (3 nuits) à Gréoux les Bains en avril ou mai 2025.

4/ ASSEMBLEE GENERALE 2024

Elle aura lieu le<u>14 septembre 2024</u>à 14 heures 30 à la salle Chubac ; elle sera suivie d'une collation offerte aux personnes présentes.

5/ JOURNEE DES ASSOCIATIONS (à Brocarel) et PRIX DES LICENCES :

Le prix de l'adhésion au club, comprenant la licence FFRP, ne change pas :

- 60 euros pour une personne seule
- 100 euros pour un couple
- 150 euros pour une famille des 3 personnes

Si la licence est prise dans un autre club FFRP la cotisation pour adhésion au club s'élève à 30 euros.

6/ DELIVRANCE DES LICENCES:

Pour une première inscription (possibilité de 3 sorties à l'essai) un certificat médical de moins de 6 mois est **OBLIGATOIRE**.

Pour le renouvellement les adhérents doivent répondre à un questionnaire <u>qui ne doit pas</u> <u>être communiqué au club</u>; si une seule réponse est positive il est <u>conseillé</u> à l'adhérent de voir son médecin mais <u>seule une attestation de sa part indiquant qu'il a pris connaissance du questionnaire sera demandée.</u>

Ce questionnaire a été mis sur le site et un courriel va être adressé à tous les adhérents afin qu'ils en prennent connaissance et puissent répondre l'avoir consulté et rempli.



Des fiches de réinscription sont prévues afin d'intégrer cette donnée, ainsi d'ailleurs que le droit à l'image.

Une nouvelle fiche « demande d'adhésion » est créée pour intégrer également le droit à l'image.

Prochaine réunion le **VENDREDI 25 OCTOBRE 2024à 14 heures 30, à Brocarel**.

Séance levée à 16 heures.